

thèque de l'université. Nous citerons de lui : les *Préfaces de la Grèce* (Francfort, 1822, in-8); *Grammaire et chrestomathie provençales* (1825, in-8); *Tableaux de la vie on glaise* (1827-1833, 3 vol. in-8); *Catalogue codicum manuscritorum bibliothecae acad. Gissensis* (1840, in-8); *Mélanges d'histoire et de littérature* (1846, in-8), etc. On lui a encore une traduction en allemand des *Bœuvres* de Byron (1837, 12 vol. in-8).

ADRIANI (Marcel-Virgile), littérateur et homme d'Etat italien, né en 1844, mort en 1921. Il était professeur de belles-lettres et chancelier de la république de Florence. Quand il mourut, il avait écrit un traité *De mensuris, ponderibus et coloribus*, qui n'a jamais été publié. On lui doit une traduction latine de Dioscoride, intitulée *De materia medica*.

ADRIANO, peintre espagnol, né à Cordoue, mort dans la même ville en 1650. Il appartenait à l'école des carmes déchaussés. Toujours mécontent de ses œuvres, il les retouchait sans cesse et souvent même les effaçait complètement, après les avoir achevées. Aussi ne reste-t-il de lui qu'un très-petit nombre de tableaux, parmi lesquels on cite un beau *Croquis*.

ADRIANOPOLIS, ancien nom d'Andrinople.

ADRIATIQUE (mer), l'*Adriaticum* ou *Adriaticum mare* des anciens. Par suite de l'englissement du Pô, de l'Adige et de presque tous leurs tributaires, engluement qui a amené un exhaussement considérable du lit de ces cours d'eau, la mer Adriatique présente l'assemblage des circonstances les plus favorables à la formation rapide d'un delta; aussi les accroissements de terre ferme se sont-ils beaucoup étendus. L'Adriatique, qui a donné son nom à la mer Adriatique, Ravenna étaient jadis des ports. La première de ces villes est aujourd'hui à 20 kilomètres de la mer et la seconde à 8 kilomètres. Sa plus grande profondeur de l'Adriatique, entre le Delmète et les bouches du Pô, est aujourd'hui de 36 mètres environ; mais, en face de Venise, elle est seulement de 19 m. 50. Vers le S., sa profondeur augmente. Le littoral présente peu d'échancrures et de sinuosités.

ADRIÇA, nom indou de l'HIMALAYA.

ADRIÇA (roi des montagnes), un des noms de Siva, dans la mythologie indoue.

ADRICHIOMIUS (Christian), écrivain ecclésiastique hollandais, né à Delft en 1523, mort à Cologne en 1585. Il était prêtre et directeur d'un couvent de religieuses, lorsque les guerres religieuses le contraignirent à fuir; il se réfugia à Cologne. Il a publié : *Vita Jesu Christi ex quatuor evangelis* (Cologne, 1569, de ad, a, et de unu, un seul). Réunir, joindre ensemble. Vieux mot.

ADRIER v. n. (a-dri-er) — lat. *adriere*, même sens. Brûler, se consumer. Vieux mot.

ADRIEN, sophiste grec, né à Tyr vers le milieu du IV^e siècle. Il étudia et professa la théologie à Athènes, Marc-Aurèle l'y connut et l'emmena à Rome, où il devint secrétaire de l'empereur Commodus. Il nous reste de lui quelques fragments de discours, imprimés dans l'*Excerpta varia græcorum sophistarum ac rhetorum* (Rome, 1641, in-8).

ADRIEN, prélat russe, mort en 1702. Il fut d'abord métropolitain de Kazan et ensuite patriarche de toutes les Russies. Quand Pierre le Grand, implacable dans sa vengeance, ordonna de décrire les strelitz, le patriarche se rendit processionnellement au près du czar pour implorer sa clémence. Cette audace effraya le souverain. Redoutant l'influence que le patriarche pourrait prendre sur le peuple, il résolut de supprimer le patriarcat et de réserver au czar le pouvoir ecclésiastique, ce qu'il fit à la mort d'Adrien.

ADRIAS, dans la mythologie rabbinique, nom du Thot des Egyptiens, de l'Hermès des Grecs, du Teutatés des Gaulois, V. **EDRIS**, **ENOCH**, au *Grand Dictionnaire* (tome VII).

ADROGATION s. f. — Encycl. Cette sorte de contrat, particulier à la législation romaine, est généralement considérée comme une forme particulière de l'adoption. Elle diffère, par quelques points importants, de l'adoption proprement dite. Ainsi, l'adoption n'avait lieu qu'en faveur de mineurs en puissance de père; l'adrogation, au contraire, ne se pratiquait que pour un citoyen *sui juris* . Celui qui voulait, par l'adrogation, passer sous la puissance d'un citoyen devait en faire la demande (*rogatio*) devant l'assemblée des comices. Sous l'empire, l'empereur se substitua aux comices pour l'autorisation à donner. Si la demande était accueillie, les deux citoyens qui voulaient établir entre eux le lien de l'adrogation devaient se présenter devant un magistrat avec deux témoins, chargés de représenter le peuple. Le magistrat demandait successivement à l'un des citoyens s'il représentait l'adrogation, à l'autre s'il l'acceptait, aux témoins s'ils l'accordaient. Sur les trois réponses affirmatives, la transmission des droits s'opérait par la cérémonie de la mancipation, véritable vente par laquelle le citoyen adrogé cédait tous ses droits sur sa propre personne.

ADRUËTÈTE, ancienne ville d'Afrique. V. **HADRUMÈTE**, au tome IX.

ADSCRIT adj. m. (add-scri — lat. *adscriptus*, de ad, auprès, et de scriptus, écrit). Gramme. Se dit, par opposition à *souscrit*, d'un iota placé à la suite d'une autre voyelle.

ADSON (Héméric ou Henri), hagiographe français, né près de Saint-Claude (Jura), mort en 992. Il était abbé de Luxeuil. Il entreprit en 992 un voyage en terre sainte et mourut en route. Il a laissé quelques écrits, *Vie de saint Manuël, premier évêque de Tournai* , imprimée dans les collections de dom Calmet, et de dom Martène; *Vie de saint Valbert, troisième abbé de Luxeuil* , imprimées par Mabillon, avec l' *Histoire de l'abbaye de Luxeuil* , deux également à Adson. On attribue aussi à Adson un *Traité de l'Aniechrist* , publié dans les œuvres d'Alcuin et de Raban Maur.

ADUËITAM s. m. (a-du-é-i-tamm). Philos. Système opposé au dualisme, ou dualisme, dans la philosophie indoustanienne.

— Encycl. Les partisans de l'*aduitam*, ou non-dualisme, les *aduëitams*, soutiennent que Dieu seul existe, que le monde n'est qu'une illusion. Ils ont pour adversaires les *duëitams*, partisans du dualisme ou dualisme, qui admettent l'existence séparée de Dieu et du monde.

ADUËITAMISTE s. m. (a-du-é-i-ta-mi-ste). Philos. Partisan de l'*aduitam*, ou non-dualisme, dans la philosophie indoustanienne.

ADULTÉRIN adj. — Encycl. *Enfants adultérins* . Les enfants *adultérins* ne peuvent être ni légitimes par le mariage subséquent de leurs parents, ni reconnus par eux (art. 331 et 335 du code civil). Ils ont droit sur la succession de leur père et mère. La loi ne leur accorde que des aliments proportionnés à la fortune du père ou de la mère, au nombre et à la qualité des héritiers légitimes. Ils ne peuvent rien réclamer si leur père ou leur mère leur ont fait apprendre un art mécanique ou si l'un d'eux leur a assuré des aliments de son vivant (art. 762, 763 et 764 du code civil). Comme la paternité et la maternité des enfants *adultérins* ne peuvent être ni avouées ni recherchées, leur filiation ne peut être établie que par les énonciations non contredites de leur acte de mariage ou bien encore par un jugement dans lequel un père a désavoué un enfant qui lui était attribué. Lorsqu'un enfant *adultérin* veut se faire reconnaître, il est encore dans l'âge où il a besoin d'un consentement, comme il n'a pas de famille légale, il doit faire constituer un conseil de famille, qui lui donne le consentement nécessaire.

ADULTÉRINITÉ s. f. (a-dul-té-ri-ni-té). Caractère de celui qui est *adultérin* : *Adultérinité d'un enfant* . Vieux usité.

ADUNER v. a. (a-du-né) — lat. *adunare*, de ad, a, et de unu, un seul. Réunir, joindre ensemble. Vieux mot.

ADURER v. n. (a-dur-é) — lat. *adurere*, même sens. Brûler, se consumer. Vieux mot.

ADVENIER-FONTENELLE (Hippolyte-Antoine), vaudevilliste français, né à Paris le 10 août 1827. Il entra à l'École des ponts et chaussées, fut nommé en 1874 capitaine du génie, devint aide de camp de Marescot, fit partie du comité des fortifications, puis fut nommé référendaire à la cour des comptes (1873), charge qu'il conserva jusqu'à sa mort. Ses fonctions ne lui laissèrent le temps d'écrire un grand nombre de vaudevilles; l' *Aïné* et la *cadette* (1796), avec Desforges; l' *Aveu supposé* (1797), avec le même; *Paillard, clerc de procureur* (1802), avec Boutard; et des *Épona dégrés* (1804), avec Boutard; les *Épona dégrés* , avec le même. Il écrivit aussi les paroles du *Jeune oncle* , opéra-comique en un acte, par Bianzini (1821). Advenier n'était pas, du reste, embarrassé par ses convictions politiques. Après avoir célébré le 18 brumaire par un pot pourri, il célébra en 1816 le retour de Louis XVIII par une pièce intitulée : *Les Trois mai* .

ADVENTIUS, prélat lorrain, mort à Sultz en 875. Euvé que Metz en 855, Advenius, en véritable évêque de cour, favorisa les projets de divorce de Lothaire, marié avec Teutberge, et son mariage avec Waldrade, après que l'épouse légitime eut été reléguée dans un cloître. Pour cette conduite, Advenius fut condamné et déposé dans un concile tenu à Metz par ordre de Nicolas I^{er} (863). Toutefois, la protection de Charles le Chauve lui fit obtenir son pardon, et il fut réintégré sur son siège épiscopal, dont, du Lothaire fut mort et que Charles le Chauve se fut emparé de la Lorraine, Advenius devint son conseiller intime. Il présida même la cérémonie du couronnement de Charles, qui eut lieu à Metz en 869. Il avait composé quelques poésies légères, qui sont perdues.

ADYELLE (Victor), littérateur français, né à Aras en 1822. Il est entré dans l'administration départementale et est devenu sous-chef de division à la préfecture de Rodez. M. Advielle a consacré ses loisirs à des travaux historiques, biographiques, etc. Nous citerons, parmi ses écrits : *Notice de l'abbé de l'abbaye de Saint-Antoine, en Dauphiné* (Grenoble, 1859, in-8); *Souvenirs historiques de l'Artois* (1860, in-16); *Notice sur Thomas Mermel* (1860, in-8); *Notice sur Hugues Hadrumète* (1860, in-12); et le *Chevalier Bayard* .

(1860, in-18); l' *Empereur Napoléon III à Grenoble* (1860, in-8); *Livret de poche du voyageur français à l'Exposition universelle de Londres en 1862* (1862, in-12); l' *Abbé J.-H.-R. Prompsault* (1862, in-8); le *Dauphiné à l'Exposition de Londres* (1863, in-8); les *Artistes dauphinois du Salon de 1863* (1863, in-8); *Causeries dauphinoises* (1864, in-8); les *Ecoles en Rouergue* (1865, in-4); *Christophe Plantin a-t-il connu le clichage typographique?* (1870, in-fol.); les *Droits et les devoirs des conservateurs et des administrateurs des bibliothèques communales* (1874, in-8); *Du bédic-cure en Savoie, sous les régimes sarde et français* (1874, in-8); *Questions de droit relatives aux bureaux de bienfaisance* (1875, in-8), etc.

ADYË, une des Danaïdes, épouse de Méneceus ou Métalces, suivant Apollodore.

ÆA, nom que portaient, dans l'antiquité, plusieurs villes, îles et promontoires. Nous citerons :

ÆA, ville d'Afrique, habitée par une colonie de Siciliens, qui s'étaient mêlés avec les Africains. Elle est citée par Orléans.

ÆA, ville de la Colchide, fondée par Ætès ou Létès, à 300 stades du Pont-Euxin (mer Noire), à l'embouchure du Phazo. Elle paraît être la même que l'*Æapolis* de Ptolémée. Elle était arrosée par deux rivières, qui en faisaient comme une presqu'île. La Fable place dans ce lieu les incidents relatifs au mythe de la succession de l'Éole, et, dans l'Énéide, la toison d'or était suspendue dans un bois sacré, qui en était voisin.

ÆA, île de la Colchide, à l'embouchure du Phazo, suivant le géographe Baudrand, qui rapporte que les Turcs y bâtirent en 1578 une forteresse, détruite depuis. Ortelius nomme cette île *Æa* . Elle a été jointe, mention et la donne pour demeure à la magicienne Circé; mais il doit entendre, selon toute probabilité, l'île de Circé.

ÆA, ville de la Thessalie, citée par Étienne de Byzance.

ÆA, nom d'une île située vers le détroit de Sicile, séjour, suivant la Fable, de la magicienne Circé. Elle a été jointe, mention et la donne pour demeure à la magicienne Circé; mais il doit entendre, selon toute probabilité, l'île de Circé.

ÆA, nom d'une île située vers le détroit de Sicile, séjour, suivant la Fable, de la magicienne Circé. Elle a été jointe, mention et la donne pour demeure à la magicienne Circé; mais il doit entendre, selon toute probabilité, l'île de Circé.

ÆA, nom d'une île située vers le détroit de Sicile, séjour, suivant la Fable, de la magicienne Circé. Elle a été jointe, mention et la donne pour demeure à la magicienne Circé; mais il doit entendre, selon toute probabilité, l'île de Circé.

ÆANUM, nom d'un bois sacré, situé dans la Locride, et ainsi nommé en mémoire d'Æaanus, qui y fut tué par Patrocle. Il y avait aussi dans cette contrée une fontaine nommée *Æaanus* .

ÆANTHUM ou **ÆACIUM**, dans la géographie ancienne, ville de la Troade, sur le Bosphore de Thrace, près du cap Sigée. Elle tirait son nom du tombeau d'Ajax, élevé à 40 stades de celui d'Achille. Cette ville fut bâtie par Rhéus, à l'endroit même où les fils de Rhéus s'arrêtèrent.

ÆAPOLIS, ville de la Colchide. V. **ÆA** ci-dessus.

ÆÈDE, une des trois Muses dont les Alolides fondèrent le culte. Elle figure aussi dans la nomenclature d'Aratus.

ÆDELFORSE s. f. (æ-dél-for-se) — de *Ædelfors*, mine de Suède. Miner. Silicate de chaux contenant un peu de magnésie, d'alumine et d'eau de crist. On l'a quelquefois appelée *ÆDELFORSTITE* .

ÆDELFORSTITE s. f. (æ-dél-for-si-te) — de *Ædelfors*, mine de Suède. Miner. Substance rouge, trouvée à Ædelfors, et qu'on croit être une variété de stibite ou de laumonite.

ÆÈTÈS v. **ÈËTA**, au tome VII.

ÆGIËUS, surnom latin de Jupiter Ægéen. Les uns font dériver ce mot de la chèvre (en gr. *æg*, *chèvre*) qui nourrit le maître des dieux dans son enfance; d'autres de la ville d'Ægée, où ce fait s'accomplit selon quelques-uns, malgré l'opinion contraire qui veut que ce soit l'île de Crète; d'autres enfin de la nymphe Ega, qui fut nourrice de Jupiter, transportée plus tard au ciel, où elle devint la constellation appelée la Chevre.

ÆGIUM ou **ÆGIUM**, ancienne ville de la Crète, dans l'île de Chios, sur le golfe de Corinthe. C'est là qu'Agamemnon réunit les chefs grecs avant la guerre de Troie. C'est aussi dans les environs, dans un bois nommé *Ænarium* , consacré à Jupiter, que se tenaient les assemblées de la ligue achéenne. Enfin, selon quelques mythographes, ce lieu est aussi l'endroit où Jupiter aurait été nourri par une chèvre, contrairement à l'opinion généralement admise qui désigne l'île de Crète comme théâtre de ce mythe.

Sur les ruines d'Ægium s'est élevée la grande ville de Vostiza. V. ce mot, au *Grand Dictionnaire* (tome XV).

ÆLANA, dans la géographie ancienne, ville de l'Arabie Pétrée, sur la mer Rouge, au N.-E., au fond d'un golfe nommé de son nom *Ælaniticus Sinus* , à environ 80 kilom. E. du mont Sinal. On l'a appelée depuis *Æla* , au

temps où elle était une ville épiscopale; un de ses évêques, Pierre d'Alia, assista au premier concile de Nicée. La ville arabe moderne d'Akabah, au fond du golfe de son nom l'ancien *Ælaniticus Sinus* , doit occuper l'emplacement où s'élevait Ælana.

ÆLANITICUS SINUS, ancien nom du golfe Akabah, le plus oriental des deux golfes formés par la mer Rouge au N., et au fond duquel s'élevait la ville d'Ælana, aujourd'hui Akabah.

ÆLIUS POSSA, pont sur le Tibre, à Rome, ainsi nommé d'Ælius Adrien, qui le fit construire. Le tombeau de cet empereur était renfermé dans le mole auquel communiquait ce pont, qui est aujourd'hui le pont Saint-Angé, comme le mole est devenu le château Saint-Angé.

ÆLLA, une des Amazones, la première qui se présenta pour combattre l'Hippolyte, qu'il voulait enlever la ceinture d'Hippolyte, qu'il voulait enlever la ceinture d'Hippolyte, qu'il voulait enlever la ceinture d'Hippolyte.

ÆLLOPOS (au pied rapide comme l'ouragan), nom d'un fleuve de l'Asie mineure, surnom d'Iris, la messagère de l'Olympe.

ÆLLOPOS, une des Harpies, nommée aussi *ÆELLO* . Lorsque Zéthès et Calais délivrèrent Phinée, roi de Thrace, des persécutions des Harpies, Æellopos, poursuivie par les deux frères, tomba, d'après Apollodore, dans un fleuve du Péloponèse, le Tigres, qui prit d'elle le nom de Harpis; sa sœur continua sa fuite jusqu'aux îles Strophades (aujourd'hui Strivali), dans la mer Ionienne; selon d'autres auteurs, les deux sœurs arrivèrent dans ces îles et s'y réfugièrent. V. **HARPIS** , au tome IX.

ÆLST (Everard van), peintre hollandais, né à Delft en 1602, mort en 1658. Il a peint sur des natures mortes, notamment des armoires et du gibier. Ses tableaux, d'ailleurs fort rares, sont très-recherchés pour la finesse de l'exécution.

ÆLST (Guillaume van), peintre hollandais, né à Delft en 1602, mort en 1658. Il a peint sur des natures mortes, notamment des armoires et du gibier. Ses tableaux, d'ailleurs fort rares, sont très-recherchés pour la finesse de l'exécution.

ÆLST (Guillaume van), peintre hollandais, né à Delft en 1602, mort en 1658. Il a peint sur des natures mortes, notamment des armoires et du gibier. Ses tableaux, d'ailleurs fort rares, sont très-recherchés pour la finesse de l'exécution.

ÆLST (Guillaume van), peintre hollandais, né à Delft en 1602, mort en 1658. Il a peint sur des natures mortes, notamment des armoires et du gibier. Ses tableaux, d'ailleurs fort rares, sont très-recherchés pour la finesse de l'exécution.

ÆLST (Guillaume van), peintre hollandais, né à Delft en 1602, mort en 1658. Il a peint sur des natures mortes, notamment des armoires et du gibier. Ses tableaux, d'ailleurs fort rares, sont très-recherchés pour la finesse de l'exécution.

ÆLST (Guillaume van), peintre hollandais, né à Delft en 1602, mort en 1658. Il a peint sur des natures mortes, notamment des armoires et du gibier. Ses tableaux, d'ailleurs fort rares, sont très-recherchés pour la finesse de l'exécution.

ÆLST (Guillaume van), peintre hollandais, né à Delft en 1602, mort en 1658. Il a peint sur des natures mortes, notamment des armoires et du gibier. Ses tableaux, d'ailleurs fort rares, sont très-recherchés pour la finesse de l'exécution.

ÆLST (Guillaume van), peintre hollandais, né à Delft en 1602, mort en 1658. Il a peint sur des natures mortes, notamment des armoires et du gibier. Ses tableaux, d'ailleurs fort rares, sont très-recherchés pour la finesse de l'exécution.

ÆLST (Guillaume van), peintre hollandais, né à Delft en 1602, mort en 1658. Il a peint sur des natures mortes, notamment des armoires et du gibier. Ses tableaux, d'ailleurs fort rares, sont très-recherchés pour la finesse de l'exécution.

ÆLST (Guillaume van), peintre hollandais, né à Delft en 1602, mort en 1658. Il a peint sur des natures mortes, notamment des armoires et du gibier. Ses tableaux, d'ailleurs fort rares, sont très-recherchés pour la finesse de l'exécution.

ÆLST (Guillaume van), peintre hollandais, né à Delft en 1602, mort en 1658. Il a peint sur des natures mortes, notamment des armoires et du gibier. Ses tableaux, d'ailleurs fort rares, sont très-recherchés pour la finesse de l'exécution.

ÆLST (Guillaume van), peintre hollandais, né à Delft en 1602, mort en 1658. Il a peint sur des natures mortes, notamment des armoires et du gibier. Ses tableaux, d'ailleurs fort rares, sont très-recherchés pour la finesse de l'exécution.

ÆLST (Guillaume van), peintre hollandais, né à Delft en 1602, mort en 1658. Il a peint sur des natures mortes, notamment des armoires et du gibier. Ses tableaux, d'ailleurs fort rares, sont très-recherchés pour la finesse de l'exécution.

ÆLST (Guillaume van), peintre hollandais, né à Delft en 1602, mort en 1658. Il a peint sur des natures mortes, notamment des armoires et du gibier. Ses tableaux, d'ailleurs fort rares, sont très-recherchés pour la finesse de l'exécution.

ÆLST (Guillaume van), peintre hollandais, né à Delft en 1602, mort en 1658. Il a peint sur des natures mortes, notamment des armoires et du gibier. Ses tableaux, d'ailleurs fort rares, sont très-recherchés pour la finesse de l'exécution.

ÆLST (Guillaume van), peintre hollandais, né à Delft en 1602, mort en 1658. Il a peint sur des natures mortes, notamment des armoires et du gibier. Ses tableaux, d'ailleurs fort rares, sont très-recherchés pour la finesse de l'exécution.

ÆLST (Guillaume van), peintre hollandais, né à Delft en 1602, mort en 1658. Il a peint sur des natures mortes, notamment des armoires et du gibier. Ses tableaux, d'ailleurs fort rares, sont très-recherchés pour la finesse de l'exécution.

ÆRON, ancienne ville de la Palestine, sur le Jourdain; à environ 12 kilom. au S. de Scythopolis.

ÆRONA, ancienne ville de la Lombardie, que l'on nomme *Civitas Pavii* . C'est aujourd'hui Pavie, dans la Dalmatie.

ÆROS, ancienne ville de Thrace, fondée par Enée, à l'embouchure de l'Èbre.

ÆROS, ancien nom d'une montagne de la Céphalonie, où Jupiter avait un temple célèbre.

ÆON, nom d'un des chiens d'Actéon.

ÆON ou **ÆON**, la première femme qui ait existé, d'après les Phéniciens. Elle eut avec ses enfants à se nourrir des fruits des arbres.

ÆPINUS (Jean Hoch, dit), théologien protestant, né à Brandebourg en 1499, mort à Hambourg en 1553. Il avait, suivant le mode du temps, écrit son nom allemand, qui signifie *haut* , en latin *altus* . Disciple de Luther, qui lui avait enseigné la théologie à Wittenberg, il embrassa la réforme avec un zèle qui le fit chasser de son pays. Réfugié à Hambourg, il y devint pasteur de l'église de Saint-Pierre (1529), signa les articles de Smalkalde (1537) et s'opposa vigoureusement à l'intérieur de Charles-Quint. Il est auteur de plusieurs ouvrages très-violents contre l'Église romaine : *Privilegium de Romano Ecclesie imperatoris et papæ in suis auctoritatibus impudenter Hamburgensium canonum et tonianum* (Hambourg, 1536, in-8); *Propositiones contra fanaticos et sacrilegos opiniones papisticorum dogmatum de missa* (Hambourg, 1536, in-8).

ÆPINUS (François-Ulric-Théodore Hoch, dit), physicien allemand, de la famille du précédent, né à Rostock en 1702, mort à Berlin en 1802. Il fut d'abord la médecine, à laquelle il ne tarda pas à renoncer, pour s'appliquer à l'étude des mathématiques et de la physique. Il y fit de rapides progrès et fut bientôt en état de publier des savants mémoires, qui lui permirent d'entrer à l'Académie de Berlin. Il devint ensuite membre de l'Académie des sciences de Saint-Petersbourg, dans la même ville, il y devint directeur du corps des cadets et inspecteur général des écoles normales. Il publia un *Essai de théorie de l'électricité et du magnétisme* (1759); *des réflexions sur la distribution de la chaleur à la surface de la terre* , traduites en français par Raoul (1762), et un grand nombre de mémoires publiés dans les recueils des Académies de Berlin et de Saint-Petersbourg. On lui attribue la première idée de l'électroscopie et du condensateur électrique.

ÆMONIA ou **HEMONIA**, ancien nom de la Thessalie.

ÆNARIA, dans la géographie ancienne, île de la mer Tyrrhénienne, près des côtes de la Campanie, dans le golfe de Naples. Elle fut le camp de son nom d'Enée, qui y aborda en allant dans le Latium. Elle porta aussi les noms d'Inarime et de Pithecusa. C'est aujourd'hui Ischia.

ÆNARIUS, nom d'un des voyageurs de l'expédition de Bonaparte à Madagascar, trouvant de nombreux incroyables parmi les naturalistes. Mais l'existence de ces œufs gigantesques fut nettement affirmée par l'istide Geoffroy Saint-Hilaire en 1851, et l'on a pu se procurer depuis, non seulement des œufs semblables à ceux qu'Alabie avait signalés en 1850, mais encore des débris de squelette et particulièrement des fémurs dont la dimension est en rapport parfait avec celle de ces œufs, qui ont été envoyés de l'île à la famille à laquelle doivent être rapportés ces géants de la classe des oiseaux. Le volume des œufs de *Ypporhis* et des parties connues de son squelette autorisent à lui assigner une taille voisine de 4 mètres, c'est-à-dire supérieure de 1 mètre au moins à celle des plus grands éléphants. La coquille des œufs a 0,03 d'épaisseur, et l'on a calculé que leur capacité, qui atteint jusqu'à 10 décimètres cubes, équivaut à cinq et six fois celle des œufs d'autruche, à cent cinquante ou cent soixante et dix fois celle des œufs de poule. Il n'est pas probable, malgré l'affirmation des naturalistes, que *Ypporhis* existe encore de nos jours; mais il serait, d'autre part, difficile d'admettre que sa disparition soit ancienne, et, en tout cas, il semble impossible de supposer, avec quelques ornithologistes, que les ossements et les œufs qu'on a pu étudier dans l'Acarnanie, sur le fleuve Achéolon. Elle était déjà détruite du temps de Strabon.

ÆNARIA, ancienne ville d'Asie, près de la mer Caspienne. Elle fut fondée par une colonie d'Éniens, peuple de la Thessalie, on y voyait des armes à la manière des Grecs, ainsi que des vases et des tombeaux empreints de leur génie artistique.

ÆNIANES, ancien peuple de la Thessalie, dans la Thessaliotide. Il habitait près des rives du Sperchius, entre les monts Pindus, Othrys et Éta. Hérodote représente les Éniens comme étant de la race grecque la plus pure, tirant leur origine directement de Deucalion. Ils s'étendent, dit-il, jusqu'au golfe Maliaque (aujourd'hui golfe de Zeïton), valant leur capitale, Hypta, ainsi nommée, disent-ils, parce qu'elle commande aux autres, ou à cause de sa situation au pied de l'Éta. Hérodote les distingue parfaitement des Perrhèbes et des Dolopes, autres peuples de la Thessalie, et Pline dit qu'ils s'étaient et se confondaient avec les Étoliens.

ÆNIUS, Péonien, tué par Achille sur les bords du Scamandre. (*Iliade*).

ÆNINA, ancienne ville d'Asie, près de la mer Caspienne. Elle fut fondée par une colonie d'Éniens, peuple de la Thessalie, on y voyait des armes à la manière des Grecs, ainsi que des vases et des tombeaux empreints de leur génie artistique.

ÆNINA, ancienne ville d'Asie, près de la mer Caspienne. Elle fut fondée par une colonie d'Éniens, peuple de la Thessalie, on y voyait des armes à la manière des Grecs, ainsi que des vases et des tombeaux empreints de leur génie artistique.

ÆNINA, ancienne ville d'Asie, près de la mer Caspienne. Elle fut fondée par une colonie d'Éniens, peuple de la Thessalie, on y voyait des armes à la manière des Grecs, ainsi que des vases et des tombeaux empreints de leur génie artistique.

ÆNINA, ancienne ville d'Asie, près de la mer Caspienne. Elle fut fondée par une colonie d'Éniens, peuple de la Thessalie, on y voyait des armes à la manière des Grecs, ainsi que des vases et des tombeaux empreints de leur génie artistique.

ÆNINA, ancienne ville d'Asie, près de la mer Caspienne. Elle fut fondée par une colonie d'Éniens, peuple de la Thessalie, on y voyait des armes à la manière des Grecs, ainsi que des vases et des tombeaux empreints de leur génie artistique.

ÆNINA, ancienne ville d'Asie, près de la mer Caspienne. Elle fut fondée par une colonie d'Éniens, peuple de la Thessalie, on y voyait des armes à la manière des Grecs, ainsi que des vases et des tombeaux empreints de leur génie artistique.

ÆNINA, ancienne ville d'Asie, près de la mer Caspienne. Elle fut fondée par une colonie d'Éniens, peuple de la Thessalie, on y voyait des armes à la manière des Grecs, ainsi que des vases et des tombeaux empreints de leur génie artistique.

ÆNINA, ancienne ville d'Asie, près de la mer Caspienne. Elle fut fondée par une colonie d'Éniens, peuple de la Thessalie, on y voyait des armes à la manière des Grecs, ainsi que des vases et des tombeaux empreints de leur génie artistique.

Bittorf périt à Manheim le 17 juillet 1812. Mme Blanchard périt à Paris en 1819, par l'explosion de son ballon, allumé par des pièces d'artifice qu'elle tirait.

Le comte Zambecari mourut dans une montagne. Arban alla se perdre en Espagne. Harris, officier de la marine anglaise, se tua dans une descente trop précipitée, en mai 1824, à Londres.

Cocking se tua dans une descente en ballon à Bolton, en Angleterre, le 29 septembre 1824. Cocking se tua le 27 septembre 1836, à Londres, dans une descente en parachute de forme renversée, de son invention, qui, au lieu de ralentir la chute, la précipita.

Comaschi partit de Constantinople en 1845, et on n'en a plus eu de nouvelles. Ledet s'éleva en ballon à Saint-Petersbourg en 1847 et se désarma, à 18 kilom. de Bordeaux.

Tardini partit de Copenhague en 1851 pour mourir dans l'île de Seland. Morie mourut asphyxié dans les airs en 1851, près de Châlons-sur-Marne.

Goussion mourut à Manchester en juin 1852. Mlle Emma Verrier mourut en 1853, à Montesson, près de Mont-de-Marsan. Emile Deschamps mourut le 25 novembre 1853, dans une ascension à Nîmes.

Lator mourut en 1854, à la suite d'une descente en parachute, à Londres. Thurston se perdit en 1858, dans le Michigan.

Hall périt à Newcastle. Chambers périt en 1863, près de Nottingham. Pendant le siège de Paris, le 30 novembre 1870, M. Prince, marin, sorti de Paris sur le Jacquard et se perdit en mer, après avoir passé au-dessus de Plymouth.

Mlle Emma Verrier mourut en 1853, à Montesson, près de Mont-de-Marsan. Emile Deschamps mourut le 25 novembre 1853, dans une ascension à Nîmes.

Lator mourut en 1854, à la suite d'une descente en parachute, à Londres. Thurston se perdit en 1858, dans le Michigan.

Hall périt à Newcastle. Chambers périt en 1863, près de Nottingham. Pendant le siège de Paris, le 30 novembre 1870, M. Prince, marin, sorti de Paris sur le Jacquard et se perdit en mer, après avoir passé au-dessus de Plymouth.

Mlle Emma Verrier mourut en 1853, à Montesson, près de Mont-de-Marsan. Emile Deschamps mourut le 25 novembre 1853, dans une ascension à Nîmes.

Lator mourut en 1854, à la suite d'une descente en parachute, à Londres. Thurston se perdit en 1858, dans le Michigan.

Hall périt à Newcastle. Chambers périt en 1863, près de Nottingham. Pendant le siège de Paris, le 30 novembre 1870, M. Prince, marin, sorti de Paris sur le Jacquard et se perdit en mer, après avoir passé au-dessus de Plymouth.

Mlle Emma Verrier mourut en 1853, à Montesson, près de Mont-de-Marsan. Emile Deschamps mourut le 25 novembre 1853, dans une ascension à Nîmes.

Lator mourut en 1854, à la suite d'une descente en parachute, à Londres. Thurston se perdit en 1858, dans le Michigan.

Hall périt à Newcastle. Chambers périt en 1863, près de Nottingham. Pendant le siège de Paris, le 30 novembre 1870, M. Prince, marin, sorti de Paris sur le Jacquard et se perdit en mer, après avoir passé au-dessus de Plymouth.

Mlle Emma Verrier mourut en 1853, à Montesson, près de Mont-de-Marsan. Emile Deschamps mourut le 25 novembre 1853, dans une ascension à Nîmes.

Lator mourut en 1854, à la suite d'une descente en parachute, à Londres. Thurston se perdit en 1858, dans le Michigan.

Hall périt à Newcastle. Chambers périt en 1863, près de Nottingham. Pendant le siège de Paris, le 30 novembre 1870, M. Prince, marin, sorti de Paris sur le Jacquard et se perdit en mer, après avoir passé au-dessus de Plymouth.

Mlle Emma Verrier mourut en 1853, à Montesson, près de Mont-de-Marsan. Emile Deschamps mourut le 25 novembre 1853, dans une ascension à Nîmes.

Lator mourut en 1854, à la suite d'une descente en parachute, à Londres. Thurston se perdit en 1858, dans le Michigan.

Hall périt à Newcastle. Chambers périt en 1863, près de Nottingham. Pendant le siège de Paris, le 30 novembre 1870, M. Prince, marin, sorti de Paris sur le Jacquard et se perdit en mer, après avoir passé au-dessus de Plymouth.

Mlle Emma Verrier mourut en 1853, à Montesson, près de Mont-de-Marsan. Emile Deschamps mourut le 25 novembre 1853, dans une ascension à Nîmes.

Lator mourut en 1854, à la suite d'une descente en parachute, à Londres. Thurston se perdit en 1858, dans le Michigan.

Hall périt à Newcastle. Chambers périt en 1863, près de Nottingham. Pendant le siège de Paris, le 30 novembre 1870, M. Prince, marin, sorti de Paris sur le Jacquard et se perdit en mer, après avoir passé au-dessus de Plymouth.

monta sur ce monument, d'après Homère, pour découvrir les mouvements de la flotte des Grecs. Il était père d'Alcathoüs.

ATEE, filles de Jupiter, les Prières personnelles (gr. aetiv, supplie), nommées aussi Lites.

ATHALON s. m. (a-thé-lon). Zooph. Genre de polypiers à cellules solitaires, tubuleuses ou en masse arquée, dont on connaît une seule espèce, appelée aussi ANGIUMAIR.

ATHALON s. m. — Bot. Genre de cryptogames. V. FULIGO, dans ce Supplément.

ATHLIUS, fils de Jupiter et de Protogénie, mari de Calyce et père d'Endymion. Selon d'autres, il était fils d'Idole.

ATUM, personification de l'éternité, de l'immortalité du temps, chez les Romains du temps de l'empire. Voici quelle en était la représentation : un homme nu, la figure couverte d'un masque de lion (signifiant la puissance de destruction du temps), debout sur une sphère (le monde), le corps enveloppé par un serpent (indiquant son mouvement circulaire), quatre ailes aux épaules, tournées deux par deux en sens inverse (rapidité); dans la main droite, une clef (pour ouvrir et fermer les portes du soleil); dans la main gauche, une mesure (divisions du temps); les signes du zodiaque apparaissant parfois à travers les replis du reptile.

AXONE, ancien bourg de l'Attique, dans la tribu Cécropide. Les habitants passaient pour être tellement inclinés à la médisance et à la calomnie, qu'on disait proverbialement axonesthai pour signifier « parler mal d'autrui », comme chez nous on dit « jandiser » pour « avoir un style ampoué. »

AYER, fils d'Hercule Libyen et de la naïade Melita, fils du fleuve Egée. Certains auteurs voient dans ce nom l'origine du mot d'Hyllus. D'autres donnent à Ayer le nom d'Hyllus.

AFFAIRE s. f. — Encycl. Ministère des affaires étrangères. Sous l'ancienne monarchie, ce département était administré par un simple secrétaire d'Etat des affaires extérieures, et ce fut seulement en 1688 que les services qui en dépendent furent organisés; jusqu'alors ils étaient partagés entre divers secrétaires d'Etat. A cette époque, on comprit l'avantage qu'il y avait à réunir sous une seule main tout ce qui concernait la politique extérieure de la France et les relations avec les souverains et les Etats étrangers. Le premier titulaire du département fut Louis Revol, secrétaire d'Etat.

Le ministère des affaires étrangères ne fut réellement organisé qu'en 1795. Sous Henri IV, Louis XIII et Louis XIV, il fut géré, comme nous venons de le dire, par des secrétaires d'Etat, qui souvent le réunirent à un autre département et qui n'étaient en réalité que les commis du premier ministre, lorsque ce premier ministre s'appelait Richelieu ou Mazarin. En 1661, Louis XIV ayant déclaré vouloir gouverner par lui-même, les secrétaires d'Etat devinrent après lui les premiers personnages du royaume, et le premier des secrétaires fut chargé du département des affaires extérieures. Loménie de Brienne, Hugues de Lionne, Colbert et son fils occupèrent successivement cette charge jusqu'en 1715. A cette époque, les ministères furent remplacés par des conseils, et ce fut le président du conseil des affaires étrangères qui remplit l'office de ministre; puis les charges de secrétaires d'Etat furent rétablies et durèrent jusqu'à la Révolution, qui les remplaça par des charges de simples commissaires délégués à chaque département.

En 1661, Louis XIV ayant déclaré vouloir gouverner par lui-même, les secrétaires d'Etat devinrent après lui les premiers personnages du royaume, et le premier des secrétaires fut chargé du département des affaires extérieures. Loménie de Brienne, Hugues de Lionne, Colbert et son fils occupèrent successivement cette charge jusqu'en 1715. A cette époque, les ministères furent remplacés par des conseils, et ce fut le président du conseil des affaires étrangères qui remplit l'office de ministre; puis les charges de secrétaires d'Etat furent rétablies et durèrent jusqu'à la Révolution, qui les remplaça par des charges de simples commissaires délégués à chaque département.

En 1661, Louis XIV ayant déclaré vouloir gouverner par lui-même, les secrétaires d'Etat devinrent après lui les premiers personnages du royaume, et le premier des secrétaires fut chargé du département des affaires extérieures. Loménie de Brienne, Hugues de Lionne, Colbert et son fils occupèrent successivement cette charge jusqu'en 1715. A cette époque, les ministères furent remplacés par des conseils, et ce fut le président du conseil des affaires étrangères qui remplit l'office de ministre; puis les charges de secrétaires d'Etat furent rétablies et durèrent jusqu'à la Révolution, qui les remplaça par des charges de simples commissaires délégués à chaque département.

En 1661, Louis XIV ayant déclaré vouloir gouverner par lui-même, les secrétaires d'Etat devinrent après lui les premiers personnages du royaume, et le premier des secrétaires fut chargé du département des affaires extérieures. Loménie de Brienne, Hugues de Lionne, Colbert et son fils occupèrent successivement cette charge jusqu'en 1715. A cette époque, les ministères furent remplacés par des conseils, et ce fut le président du conseil des affaires étrangères qui remplit l'office de ministre; puis les charges de secrétaires d'Etat furent rétablies et durèrent jusqu'à la Révolution, qui les remplaça par des charges de simples commissaires délégués à chaque département.

En 1661, Louis XIV ayant déclaré vouloir gouverner par lui-même, les secrétaires d'Etat devinrent après lui les premiers personnages du royaume, et le premier des secrétaires fut chargé du département des affaires extérieures. Loménie de Brienne, Hugues de Lionne, Colbert et son fils occupèrent successivement cette charge jusqu'en 1715. A cette époque, les ministères furent remplacés par des conseils, et ce fut le président du conseil des affaires étrangères qui remplit l'office de ministre; puis les charges de secrétaires d'Etat furent rétablies et durèrent jusqu'à la Révolution, qui les remplaça par des charges de simples commissaires délégués à chaque département.

En 1661, Louis XIV ayant déclaré vouloir gouverner par lui-même, les secrétaires d'Etat devinrent après lui les premiers personnages du royaume, et le premier des secrétaires fut chargé du département des affaires extérieures. Loménie de Brienne, Hugues de Lionne, Colbert et son fils occupèrent successivement cette charge jusqu'en 1715. A cette époque, les ministères furent remplacés par des conseils, et ce fut le président du conseil des affaires étrangères qui remplit l'office de ministre; puis les charges de secrétaires d'Etat furent rétablies et durèrent jusqu'à la Révolution, qui les remplaça par des charges de simples commissaires délégués à chaque département.

En 1661, Louis XIV ayant déclaré vouloir gouverner par lui-même, les secrétaires d'Etat devinrent après lui les premiers personnages du royaume, et le premier des secrétaires fut chargé du département des affaires extérieures. Loménie de Brienne, Hugues de Lionne, Colbert et son fils occupèrent successivement cette charge jusqu'en 1715. A cette époque, les ministères furent remplacés par des conseils, et ce fut le président du conseil des affaires étrangères qui remplit l'office de ministre; puis les charges de secrétaires d'Etat furent rétablies et durèrent jusqu'à la Révolution, qui les remplaça par des charges de simples commissaires délégués à chaque département.

En 1661, Louis XIV ayant déclaré vouloir gouverner par lui-même, les secrétaires d'Etat devinrent après lui les premiers personnages du royaume, et le premier des secrétaires fut chargé du département des affaires extérieures. Loménie de Brienne, Hugues de Lionne, Colbert et son fils occupèrent successivement cette charge jusqu'en 1715. A cette époque, les ministères furent remplacés par des conseils, et ce fut le président du conseil des affaires étrangères qui remplit l'office de ministre; puis les charges de secrétaires d'Etat furent rétablies et durèrent jusqu'à la Révolution, qui les remplaça par des charges de simples commissaires délégués à chaque département.

En 1661, Louis XIV ayant déclaré vouloir gouverner par lui-même, les secrétaires d'Etat devinrent après lui les premiers personnages du royaume, et le premier des secrétaires fut chargé du département des affaires extérieures. Loménie de Brienne, Hugues de Lionne, Colbert et son fils occupèrent successivement cette charge jusqu'en 1715. A cette époque, les ministères furent remplacés par des conseils, et ce fut le président du conseil des affaires étrangères qui remplit l'office de ministre; puis les charges de secrétaires d'Etat furent rétablies et durèrent jusqu'à la Révolution, qui les remplaça par des charges de simples commissaires délégués à chaque département.

En 1661, Louis XIV ayant déclaré vouloir gouverner par lui-même, les secrétaires d'Etat devinrent après lui les premiers personnages du royaume, et le premier des secrétaires fut chargé du département des affaires extérieures. Loménie de Brienne, Hugues de Lionne, Colbert et son fils occupèrent successivement cette charge jusqu'en 1715. A cette époque, les ministères furent remplacés par des conseils, et ce fut le président du conseil des affaires étrangères qui remplit l'office de ministre; puis les charges de secrétaires d'Etat furent rétablies et durèrent jusqu'à la Révolution, qui les remplaça par des charges de simples commissaires délégués à chaque département.

En 1661, Louis XIV ayant déclaré vouloir gouverner par lui-même, les secrétaires d'Etat devinrent après lui les premiers personnages du royaume, et le premier des secrétaires fut chargé du département des affaires extérieures. Loménie de Brienne, Hugues de Lionne, Colbert et son fils occupèrent successivement cette charge jusqu'en 1715. A cette époque, les ministères furent remplacés par des conseils, et ce fut le président du conseil des affaires étrangères qui remplit l'office de ministre; puis les charges de secrétaires d'Etat furent rétablies et durèrent jusqu'à la Révolution, qui les remplaça par des charges de simples commissaires délégués à chaque département.

En 1661, Louis XIV ayant déclaré vouloir gouverner par lui-même, les secrétaires d'Etat devinrent après lui les premiers personnages du royaume, et le premier des secrétaires fut chargé du département des affaires extérieures. Loménie de Brienne, Hugues de Lionne, Colbert et son fils occupèrent successivement cette charge jusqu'en 1715. A cette époque, les ministères furent remplacés par des conseils, et ce fut le président du conseil des affaires étrangères qui remplit l'office de ministre; puis les charges de secrétaires d'Etat furent rétablies et durèrent jusqu'à la Révolution, qui les remplaça par des charges de simples commissaires délégués à chaque département.

En 1661, Louis XIV ayant déclaré vouloir gouverner par lui-même, les secrétaires d'Etat devinrent après lui les premiers personnages du royaume, et le premier des secrétaires fut chargé du département des affaires extérieures. Loménie de Brienne, Hugues de Lionne, Colbert et son fils occupèrent successivement cette charge jusqu'en 1715. A cette époque, les ministères furent remplacés par des conseils, et ce fut le président du conseil des affaires étrangères qui remplit l'office de ministre; puis les charges de secrétaires d'Etat furent rétablies et durèrent jusqu'à la Révolution, qui les remplaça par des charges de simples commissaires délégués à chaque département.

En 1661, Louis XIV ayant déclaré vouloir gouverner par lui-même, les secrétaires d'Etat devinrent après lui les premiers personnages du royaume, et le premier des secrétaires fut chargé du département des affaires extérieures. Loménie de Brienne, Hugues de Lionne, Colbert et son fils occupèrent successivement cette charge jusqu'en 1715. A cette époque, les ministères furent remplacés par des conseils, et ce fut le président du conseil des affaires étrangères qui remplit l'office de ministre; puis les charges de secrétaires d'Etat furent rétablies et durèrent jusqu'à la Révolution, qui les remplaça par des charges de simples commissaires délégués à chaque département.

En 1661, Louis XIV ayant déclaré vouloir gouverner par lui-même, les secrétaires d'Etat devinrent après lui les premiers personnages du royaume, et le premier des secrétaires fut chargé du département des affaires extérieures. Loménie de Brienne, Hugues de Lionne, Colbert et son fils occupèrent successivement cette charge jusqu'en 1715. A cette époque, les ministères furent remplacés par des conseils, et ce fut le président du conseil des affaires étrangères qui remplit l'office de ministre; puis les charges de secrétaires d'Etat furent rétablies et durèrent jusqu'à la Révolution, qui les remplaça par des charges de simples commissaires délégués à chaque département.

En 1661, Louis XIV ayant déclaré vouloir gouverner par lui-même, les secrétaires d'Etat devinrent après lui les premiers personnages du royaume, et le premier des secrétaires fut chargé du département des affaires extérieures. Loménie de Brienne, Hugues de Lionne, Colbert et son fils occupèrent successivement cette charge jusqu'en 1715. A cette époque, les ministères furent remplacés par des conseils, et ce fut le président du conseil des affaires étrangères qui remplit l'office de ministre; puis les charges de secrétaires d'Etat furent rétablies et durèrent jusqu'à la Révolution, qui les remplaça par des charges de simples commissaires délégués à chaque département.

En 1661, Louis XIV ayant déclaré vouloir gouverner par lui-même, les secrétaires d'Etat devinrent après lui les premiers personnages du royaume, et le premier des secrétaires fut chargé du département des affaires extérieures. Loménie de Brienne, Hugues de Lionne, Colbert et son fils occupèrent successivement cette charge jusqu'en 1715. A cette époque, les ministères furent remplacés par des conseils, et ce fut le président du conseil des affaires étrangères qui remplit l'office de ministre; puis les charges de secrétaires d'Etat furent rétablies et durèrent jusqu'à la Révolution, qui les remplaça par des charges de simples commissaires délégués à chaque département.

En 1661, Louis XIV ayant déclaré vouloir gouverner par lui-même, les secrétaires d'Etat devinrent après lui les premiers personnages du royaume, et le premier des secrétaires fut chargé du département des affaires extérieures. Loménie de Brienne, Hugues de Lionne, Colbert et son fils occupèrent successivement cette charge jusqu'en 1715. A cette époque, les ministères furent remplacés par des conseils, et ce fut le président du conseil des affaires étrangères qui remplit l'office de ministre; puis les charges de secrétaires d'Etat furent rétablies et durèrent jusqu'à la Révolution, qui les remplaça par des charges de simples commissaires délégués à chaque département.

En 1661, Louis XIV ayant déclaré vouloir gouverner par lui-même, les secrétaires d'Etat devinrent après lui les premiers personnages du royaume, et le premier des secrétaires fut chargé du département des affaires extérieures. Loménie de Brienne, Hugues de Lionne, Colbert et son fils occupèrent successivement cette charge jusqu'en 1715. A cette époque, les ministères furent remplacés par des conseils, et ce fut le président du conseil des affaires étrangères qui remplit l'office de ministre; puis les charges de secrétaires d'Etat furent rétablies et durèrent jusqu'à la Révolution, qui les remplaça par des charges de simples commissaires délégués à chaque département.

ouverture des dépêches, la correspondance personnelle du ministre, les audiences, les travaux réservés; le chiffre, le départ et l'arrivée des dépêches et des courriers; la centralisation des états relatifs au personnel; la statistique, la production et la correspondance télégraphique.

Le Bureau du protocole, chargé de l'exécution des traités et conventions, des pleins pouvoirs, des commissions, provisions, exequatur, des ratifications, des lettres de notification, des créances, des rappels, etc.

La Direction des affaires politiques et du contentieux, divisée en quatre sous-directions : Sous-direction du Nord, chargée de la correspondance et des travaux concernant la Grande-Bretagne, la Russie, l'Allemagne, l'Autriche, les Pays-Bas, la Suède et le Danemark; Sous-direction du Midi, chargée de la correspondance et des travaux concernant l'Espagne, le Portugal, l'Italie, la Grèce, l'empire ottoman, les régences barbaresques, la Perse et le Maroc; Sous-direction d'Amérique et de l'Indo-Chine; Sous-direction du contentieux; cette dernière sous-direction s'occupe spécialement des questions de droit public et international, de droit pénal et des réclamations diplomatiques des Français contre les gouvernements étrangers, ou réciproquement; des traités de poste, d'extradition, etc.

La Direction des consulats, qui a dans son ressort les affaires commerciales, les traités de commerce et de navigation; la protection du commerce français dans les pays étrangers; les réclamations du commerce étranger envers le gouvernement français; le règlement de la comptabilité des chanceries consulaires; le personnel des agents consulaires et des drogmanns de consulat. Elle est divisée en trois sous-directions : Sous-direction du Nord, Sous-direction de l'Orient et de l'Indo-Chine, Sous-direction du Midi et de l'Amérique.

La Direction des archives et de la chancellerie, qui a dans son ressort : le dépôt des correspondances et documents diplomatiques, des traités et conventions, des décrets et arrêtés concernant l'organisation et le personnel du ministère; le classement des correspondances, la rédaction des notes, mémoires, tables analytiques pour le service du département; le dépôt des plans et documents relatifs aux limites de l'Etat; la collection des cartes géographiques pour l'usage du ministère. Cette direction a pour sous-direction le Bureau de la chancellerie, chargé des passe-ports, des légalisations, des visas, de la transmission des actes judiciaires, etc.

La Direction des fonds et de la comptabilité, à laquelle appartiennent les travaux généraux et particuliers relatifs aux dépenses du ministère, la comptabilité, les écritures, la liquidation des frais de service des agents, des indemnités de voyage, des frais de courriers, etc.

Voici la liste des secrétaires d'Etat et des ministres des affaires étrangères depuis la constitution de ce département : 1588. Louis Revol. 17 septembre 1594. Villeroi. 12 novembre 1617. Pierre Brulart de Surland.

1622. Nicolas Potier d'Oquerre. 1626. Raymond Pélissieux de La Vrillière. 1629. Claude Bouthillier de Pont-sur-Seine. 1632. Bouthillier de Chavigny, fils du précédent.

1636. Loménie de Brienne. 1651. Louis de Loménie de Brienne, fils du précédent. 1715. Hugues de Lionne.

1715. Maréchal d'Uxelles, président du conseil des affaires étrangères. 1716. Cardinal Dubois. 1717. Comte Fleuriot de Morville. 1727. Chauvelin. 21 février 1737. Amelot de Chaillou. 1744. De Voyer de Paulmy, marquis d'Argenson. 1747. Marquis de Puisieux. 1751. Dominique de Barbérie, marquis de Saint-Contest. 1754. Ant.-Louis Rouillé. 1757. Abbe de Bernis. 1759. Duc de Choiseul. 1761. Comte de Choiseul-Fraslin. 1766. Duc de Choiseul. 1770. Duc de La Vrillière. 1771. Duc d'Aiguillon. 1774. Comte de Vergennes (par intérim, Bertin). 1787. Comte de Montmorin. 1791. Valdec de Lessart. 1792. Général Dumouriez. 1793. Duc de Chambon. 1794. Duc de Saint-Oix. 1795. Lebrun. 1799. Deforgues. 1799. Herman, commissaire. 1799. Buchot, commissaire. 1799. Miot de Meliio, commissaire. 1799. Colchen, commissaire.

1799. Miot de Meliio, commissaire. 1799. Colchen, commissaire. 1799. Buchot, commissaire. 1799. Deforgues. 1799. Herman, commissaire. 1799. Lebrun. 1799. Duc de Saint-Oix. 1799. Duc de Chambon. 1799. Général Dumouriez. 1799. Valdec de Lessart. 1799. Comte de Montmorin.

1799. Comte de Montmorin. 1799. Valdec de Lessart. 1799. Général Dumouriez. 1799. Duc de Chambon. 1799. Duc de Saint-Oix. 1799. Lebrun. 1799. Deforgues. 1799. Herman, commissaire. 1799. Buchot, commissaire. 1799. Miot de Meliio, commissaire. 1799. Colchen, commissaire.

1799. Miot de Meliio, commissaire. 1799. Colchen, commissaire. 1799. Buchot, commissaire. 1799. Deforgues. 1799. Herman, commissaire. 1799. Lebrun. 1799. Duc de Saint-Oix. 1799. Duc de Chambon. 1799. Général Dumouriez. 1799. Valdec de Lessart. 1799. Comte de Montmorin.

1799. Comte de Montmorin. 1799. Valdec de Lessart. 1799. Général Dumouriez. 1799. Duc de Chambon. 1799. Duc de Saint-Oix. 1799. Lebrun. 1799. Deforgues. 1799. Herman, commissaire. 1799. Buchot, commissaire. 1799. Miot de Meliio, commissaire. 1799. Colchen, commissaire.

1799. Miot de Meliio, commissaire. 1799. Colchen, commissaire. 1799. Buchot, commissaire. 1799. Deforgues. 1799. Herman, commissaire. 1799. Lebrun. 1799. Duc de Saint-Oix. 1799. Duc de Chambon. 1799. Général Dumouriez. 1799. Valdec de Lessart. 1799. Comte de Montmorin.

1799. Comte de Montmorin. 1799. Valdec de Lessart. 1799. Général Dumouriez. 1799. Duc de Chambon. 1799. Duc de Saint-Oix. 1799. Lebrun. 1799. Deforgues. 1799. Herman, commissaire. 1799. Buchot, commissaire. 1799. Miot de Meliio, commissaire. 1799. Colchen, commissaire.

1799. Miot de Meliio, commissaire. 1799. Colchen, commissaire. 1799. Buchot, commissaire. 1799. Deforgues. 1799. Herman, commissaire. 1799. Lebrun. 1799. Duc de Saint-Oix. 1799. Duc de Chambon. 1799. Général Dumouriez. 1799. Valdec de Lessart. 1799. Comte de Montmorin.

1799. Comte de Montmorin. 1799. Valdec de Lessart. 1799. Général Dumouriez. 1799. Duc de Chambon. 1799. Duc de Saint-Oix. 1799. Lebrun. 1799. Deforgues. 1799. Herman, commissaire. 1799. Buchot, commissaire. 1799. Miot de Meliio, commissaire. 1799. Colchen, commissaire.

1799. Miot de Meliio, commissaire. 1799. Colchen, commissaire. 1799. Buchot, commissaire. 1799. Deforgues. 1799. Herman, commissaire. 1799. Lebrun. 1799. Duc de Saint-Oix. 1799. Duc de Chambon. 1799. Général Dumouriez. 1799. Valdec de Lessart. 1799. Comte de Montmorin.

1799. Comte de Montmorin. 1799. Valdec de Lessart. 1799. Général Dumouriez. 1799. Duc de Chambon. 1799. Duc de Saint-Oix. 1799. Lebrun. 1799. Deforgues. 1799. Herman, commissaire. 1799. Buchot, commissaire. 1799. Miot de Meliio, commissaire. 1799. Colchen, commissaire.

1799. Miot de Meliio, commissaire. 1799. Colchen, commissaire. 1799. Buchot, commissaire. 1799. Deforgues. 1799. Herman, commissaire. 1799. Lebrun. 1799. Duc de Saint-Oix. 1799. Duc de Chambon. 1799. Général Dumouriez. 1799. Valdec de Lessart. 1799. Comte de Montmorin.

1799. Comte de Montmorin. 1799. Valdec de Lessart. 1799. Général Dumouriez. 1799. Duc de Chambon. 1799. Duc de Saint-Oix. 1799. Lebrun. 1799. Deforgues. 1799. Herman, commissaire. 1799. Buchot, commissaire. 1799. Miot de Meliio, commissaire. 1799. Colchen, commissaire.

1799. Miot de Meliio, commissaire. 1799. Colchen, commissaire. 1799. Buchot, commissaire. 1799. Deforgues. 1799. Herman, commissaire. 1799. Lebrun. 1799. Duc de Saint-Oix. 1799. Duc de Chambon. 1799. Général Dumouriez. 1799. Valdec de Lessart. 1799. Comte de Montmorin.

1799. Comte de Montmorin. 1799. Valdec de Lessart. 1799. Général Dumouriez. 1799. Duc de Chambon. 1799. Duc de Saint-Oix. 1799. Lebrun. 1799. Deforgues. 1799. Herman, commissaire. 1799. Buchot, commissaire. 1799. Miot de Meliio, commissaire. 1799. Colchen, commissaire.

1799. Miot de Meliio, commissaire. 1799. Colchen, commissaire. 1799. Buchot, commissaire. 1799. Deforgues. 1799. Herman, commissaire. 1799. Lebrun. 1799. Duc de Saint-Oix. 1799. Duc de Chambon. 1799. Général Dumouriez. 1799. Valdec de Lessart. 1799. Comte de Montmorin.

1799. Comte de Montmorin. 1799. Valdec de Lessart. 1799. Général Dumouriez. 1799. Duc de Chambon. 1799. Duc de Saint-Oix. 1799. Lebrun. 1799. Deforgues. 1799. Herman, commissaire. 1799. Buchot, commissaire. 1799. Miot de Meliio, commissaire. 1799. Colchen, commissaire.

1799. Miot de Meliio, commissaire. 1799. Colchen, commissaire. 1799. Buchot, commissaire. 1799. Deforgues. 1799. Herman, commissaire. 1799. Lebrun. 1799. Duc de Saint-Oix. 1799. Duc de Chambon. 1799. Général Dumouriez. 1799. Valdec de Lessart. 1799. Comte de Montmorin.

1799. Comte de Montmorin. 1799. Valdec de Lessart. 1799. Général Dumouriez. 1799. Duc de Chambon. 1799. Duc de Saint-Oix. 1799. Lebrun. 1799. Deforgues. 1799. Herman, commissaire. 1799. Buchot, commissaire. 1799. Miot de Meliio, commissaire. 1799. Colchen, commissaire.

7 novembre 1795. Delacroix, ministre des relations extérieures, titre qui ne subit plus de changement jusqu'à la Restauration. 10 juillet 1797. Talleyrand. 20 juillet 1799. Reinhard. 9 novembre 1799 (18 brumaire). Talleyrand. 18 juin 1801. Caillaud (par intérim, Talleyrand restant toujours titulaire). 25 décembre 1802, 25 octobre 1804, 30 septembre 1806. D'Hauterive (par intérim, Talleyrand). 19 mars 1810. De Jaucourt. 17 avril 1811. Maret, duc de Bassano. 20 novembre 1813. Caulaincourt, duc de Vicence. 3 avril 1814. De Laforêt. 13 mai 1814. Prince de Talleyrand. 19 mars 1815. De Jaucourt. 20 mars 1815. D'Hauterive (par intérim). 21 mars 1815. Caulaincourt. 23 juin 1815. Bignon. 19 juillet 1815. Prince de Talleyrand. 23 septembre 1815. Duc de Richelieu. 29 décembre 1818. Desolles. 19 novembre 1819. Pasquier. 14 décembre 1821. Matthieu de Montmorency. 23 décembre 1822. Chateaubriand. 4 août 1824. Baron de Damas. 4 janvier 1828. Du La Ferronnays. 14 mai 1829. Portalis. 8 août 1829. Prince de Polignac. 31 juillet 1830. Bignon. 11 août 1830. Comte Jourdan. 11 août 1830. Comte Molé. 2 novembre 1830. Maréchal Maison. 11 novembre 1830. Maréchal Sébastiani. 11 octobre 1832. Duc de Broglie. 4 avril 1834. Comte de Montmorency. 10 novembre 1834. Bresson. 18 novembre 1834. De Rigny. 12 mars 1835. Duc de Broglie. 22 février 1836. A. Thiers. 6 septembre 1836. Comte Molé. 31 mars 1839. Duc de Montebello. 12 mai 1839. Maréchal Soult. 10 mars 1840. A. Thiers. 29 octobre 1840. Guizot. 24 février 1848. Lamartine. 11 mai 1848. Bugeaud. 20 décembre 1848. Dronyn de Lhuiss. 2 juin 1849. De Tocqueville. 31 octobre 1849. De Rayneval. 17 novembre 1849. De Labitte. 9 janvier 1851. Dronyn de Lhuiss. 24 janvier 1851. Baron Brehier. 10 avril 1851. Baroche. 26 octobre 1851. Turgot. 23 juillet 1852.